

## **AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE**

### **Convention de délégation de service public**

#### **SECTION I : AUTORITE DELEGANTE ET ADRESSE**

**Nom et adresse**

Mairie d'Ondres - 2189 avenue du 11 novembre 1918-40440 ONDRES  
Téléphone 05 59 45 30 06

Fax 05 59 45 22 20

Site internet : <https://www.ondres.fr/>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : [marchespublics@ondres.fr](mailto:marchespublics@ondres.fr)

**Nature de l'autorité délégante**

Commune

#### **SECTION II : OBJET DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**

**Intitulé et objet de la délégation de service public**  
DSP restauration épicerie sur la commune d'Ondres

**Texte en application duquel la convention est conclue**

article L. 1411-1 et suivants et R1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales.

**Durée de la délégation (à compter de la date de signature du contrat) : cinq ans (5)**

**Lieu principal d'exécution de la délégation : Camping municipal - chemin de la Montagne à Ondres**

**Autres caractéristiques et informations sur la nature et l'objet de la convention**

Les conditions d'exécution du contrat de DSP sont définies dans le projet de contrat joint au dossier de consultation des entreprises.

**Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**  
55300000-3 service de restauration

#### **SECTION III : CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Les actes de candidature peuvent se faire sous la forme d'un prestataire unique ou d'un groupement d'entreprises avec mandataire unique et permettent de justifier des capacités économiques, techniques et financières.

#### **SECTION IV : PROCEDURE**

**Numéro de référence attribué au dossier par l'autorité : DSP Restauration/épicerie**

**Modalités de présentation des candidatures et des offres**

Après analyse des candidatures, un DCE sera adressé aux candidats admis.

Conformément au règlement de consultation, les candidatures et les offres sont transmises par voie électronique sur le profil d'acheteur de la Commune : [www.demat-ampa.fr](http://www.demat-ampa.fr). La transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique.

**Condition de délai**

Date limite de réception des candidatures : 19 novembre 2025 à 12h00

Date limite des offres initiales : 11 décembre 2025 à 12h00

**Langue(s) devant être utilisée(s) pour les candidatures et offres : Français**

**Critères de sélections des offres**

Les critères de sélection des offres seront précisés dans le règlement de consultation qui sera communiqué aux candidats admis à présenter l'offre par la commission prévue à l'article L1411-5 du CGCT et accompagné du cahier des charges.

## **SECTION V : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

La convention ne s'inscrit pas dans un programme financé par des fonds communautaires.  
Autres informations : L'unité monétaire est l'EURO.

### **Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal administratif de PAU,  
Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey  
64010 PAU CEDEX  
Téléphone : 05 59 84 94 40  
Télécopie : 05 59 02 49 93  
Courriel : [greffe.ta-pau@juradm.fr](mailto:greffe.ta-pau@juradm.fr)

**Date d'envoi du présent avis : 07/11/2025**